



Permis Bateau

La formation est assurée en association avec l'Argonaute à Ramonville :

Le tarif pour les étudiants est de 278 Euros auquel il faudra rajouter 108 euros de timbres fiscaux.

Il n'est pas nécessaire d'être licencié à Alizé !

Il vous faut prendre contact avec l'Argonaute (<https://www.argonaute.eu/permis-bateau/>) qui assurera la formation théorique et pratique en fonction de vos disponibilités.

L'Argonaute vous prendra en charge et vous demandera de télécharger les documents nécessaire sur son site internet:

- [Inscription](#) (à télécharger)
- [certificat médical RECTO/VERSO \(OBLIGATOIREMENT\)](#) sur la même Feuille (à télécharger)
- [contrat de formation](#) (à télécharger)
- 1 Photo d'identité avec votre nom au dos
- Photocopie recto/verso de la carte d'identité

- Timbres fiscaux : il faudra joindre le timbre de droit de délivrance (78^E) avec le dossier.
Le timbre fiscal pour le passage du code sera à acheter plus tard auprès de l'organisme de passage (30€)
L'achat des timbres se fait uniquement par voie [électronique](#).